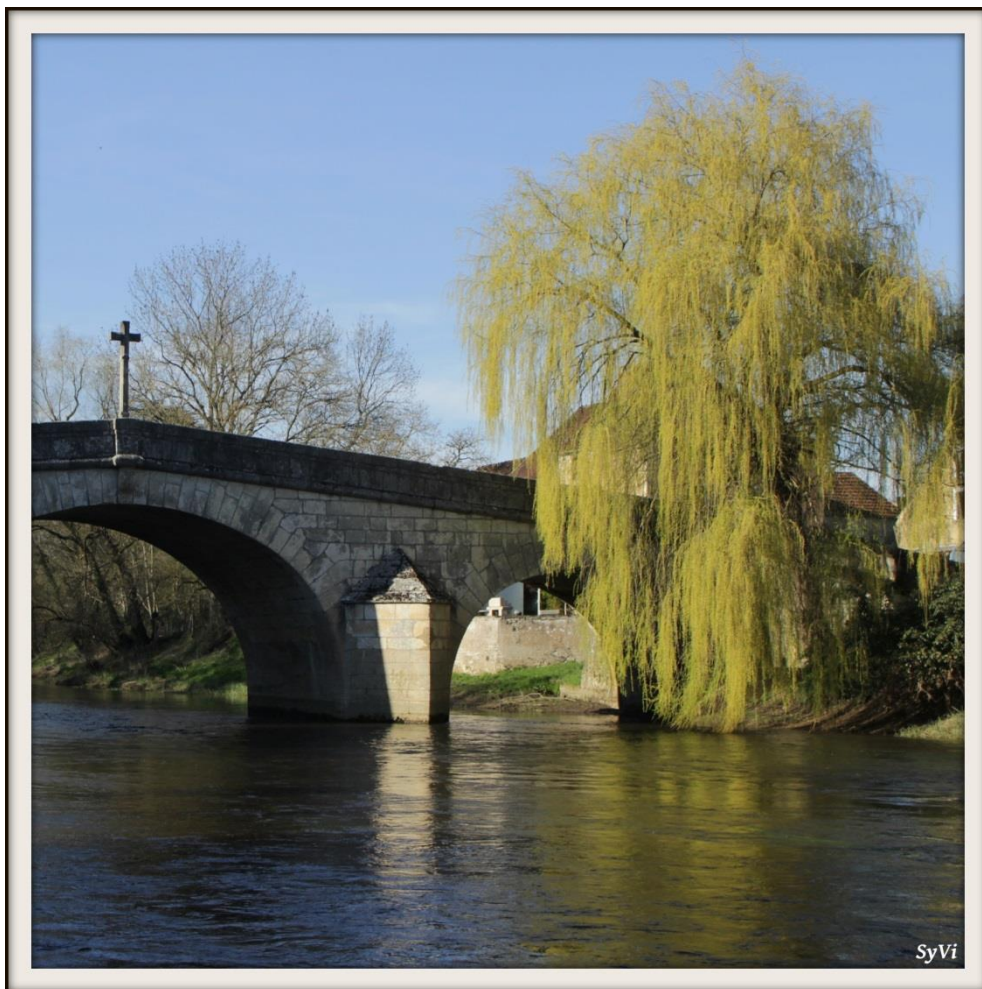


BULLETIN MUNICIPAL

ARCY SUR CURE

JUILLET 2015



Mairie
Rue du Château – 89270 ARCY SUR CURE
03.86.81.91.69 / 07.87.37.85.74
maire.arcy-sur-cure@wanadoo.fr
www.arcy-sur-cure.fr

LE MOT DU MAIRE

L'actualité n'a rien de très drôle en début d'été, entre les attaques terroristes et les problèmes de la Grèce, il semblerait que cet été sera compliqué.

Canicule mise à part, le 4 juillet verra la fin de l'arrêt des trains en gare d'ARCY. Notre mobilisation n'a pas suffi à faire plier la décision du Conseil Régional.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont manifesté leur mécontentement et qui se sont investis pour maintenir notre desserte ferroviaire.

Je veux croire encore en la possibilité d'une évolution favorable, nous travaillons toujours avec des élus régionaux et départementaux pour ce rétablissement.

Nous devons être patients et obstinés, les élections régionales ont lieu en décembre, ce sera l'occasion de remettre notre dossier dans les débats.

Malgré cela, je me réjouis de voir notre village toujours plein de vie et de rencontres, à l'exemple de la fête de la musique, des manifestations culturelles de la chapelle du Beugnon et des concerts au camping.

Il y en a pour tous les goûts !

Bel été à toutes et à tous.

Olivier BERTRAND

SOMMAIRE

- Le mot du Maire	P. 2
- Suppression de l'arrêt du train en gare d'Arcy : un échec	P. 3
- L'école	P. 5
- Travaux d'assainissement collectif	P. 6
- Inauguration du Petit Arcyat	P. 6
- Raid sportif de l'école Polytechnique	P. 6
- De nouveaux commerces à Arcy	P. 7
- Clin d'œil vers le Canada	P. 7
- Plan Communal de Sauvegarde	P. 8
- 1^e mai	P. 9
- Rappel sur le bruit de voisinage	P. 9
- Tranquillité vacances	P. 10
- Le coin des associations	P. 12
- L'état Civil	P. 19

Cliché en couverture de Sylvie Violette nouvelle habitante au Lac Sauvin. Merci et bienvenue

SUPPRESSION DE L'ARRET DU TRAIN EN GARE D'ARCY : UN ECHEC

Depuis plusieurs mois, le projet du Conseil Régional de Bourgogne et de la SNCF de supprimer de trains et arrêts du TER Morvan sur les lignes Avallon-Auxerre et Clamecy-Auxerre a cristallisé les mécontentements. La Municipalité d'Arcy-sur-Cure s'est mobilisée avec une majorité d'élus de la Communauté des Communes et les personnes sensibilisées pour que le projet ne soit pas mis en œuvre.

Réunis le 16 mars 2015 en session, les Conseillers Régionaux n'ont pas validé le projet de convention avec la SNCF, reportant ainsi sa mise en application : **27 voix CONTRE, 26 POUR.**

Le 18 mai, de nouveau soumis au vote des Conseillers Régionaux dans des termes identiques au texte du 16 mars, malgré l'opposition de nombreux acteurs (associations d'usagers, syndicats de cheminots, élus communaux, communautaires, parlementaires), l'avenant a été adopté par **33 voix POUR et 24 CONTRE** du fait du changement de position d'un certain parti politique.

Présentée comme un progrès (des liaisons entre le Nord Morvan et Paris plus rapides : jusqu'à moins de 20 minutes), cette restructuration vise à proposer une nouvelle desserte intermodale combinant plusieurs moyens de transports différents (trains, cars et taxis).

L'utilisateur peut émettre quelques réserves. Outre la suppression de 2 trains quotidiens (acceptée par une majorité pour des raisons budgétaires), cette nouvelle organisation entraîne la fermeture de nombreux arrêts à Accolay, Lucy-sur-Cure, Voutenay, Vincelles et Arcy/Cure : le train ne fera que passer en gare. Les fermetures de Vincelles et d'Arcy-sur-Cure sont particulièrement contestées.

Le train sera remplacé par des bus jusqu'à Auxerre : **l'arrêt bus se situe à l'entrée de l'Avenue de la Gare sur la D606.**

Des taxis achemineront les voyageurs à la gare desservie la plus proche Vermenton ou Sermizelles. La réservation des taxis se fera à la demande uniquement auprès du Centre de relations clients MOBIGO au 03.80.11.29.29 du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et au plus tard la veille du voyage avant 18h00. Le taxi reconfirmera la commande. Le service est inclus dans le prix du billet, titre de transport à présenter au chauffeur. **Attention, le prix de la course est fixé à 3EUR50 par voyageur si l'utilisateur n'a pas de titre de transport.**
www.mobigo-bourgogne.com

La ligne du TER Morvan est en déficit car peu fréquentée. Cette multiplication de moyens de transports va-t-elle générer des économies et un regain d'activité ? Sur quelles statistiques de fréquentation s'est-on appuyé ?

Actuellement, l'achat des titres de transport se fait aux guichets des gares d'Auxerre, Avallon et Clamecy, un automate en gare de Cravant, auprès de dépositaires NOVA'TER à Vézelay, Auxerre, Avallon et Corbigny. La vente en ligne par internet est préconisée

www.ter.sncf.com/bourgogne/ ou application « TER mobile ». L'achat de billets auprès de contrôleur dans le train est très incertain.

Donc, vu d'ici, il faut un véhicule ou un ordinateur avec imprimante, du papier, une cartouche d'encre, et une bonne couverture internet ou un smartphone pour obtenir un titre de transport. Pas sûr qu'acheter un ticket de train soit chose facile pour une partie de la population.

La Municipalité d'Arcy-sur-Cure s'est mobilisée contre ce projet.

La dernière manifestation de notre opposition a eu lieu Samedi 4 Juillet qui aurait dû être le dernier jour de l'arrêt du TER à Arcy. Du fait d'un mouvement social, il n'y a pas eu de trains. Etaient présents Olivier Bertrand, Maire d'Arcy-sur-Cure, Dominique Charlot, Président de la Communauté des Communes, Dominique Vérien-Parent et Eric Gentis, Conseillers Régionaux de Bourgogne, André Villiers, Président du Conseil Départemental de l'Yonne et Jean Baptiste Lemoine, Sénateur de l'Yonne, élus locaux et de nombreux usagers et sympathisants déçus.



ARCY-SUR-CURE. Plus d'une centaine de personnes ont voulu témoigner de leur attachement aux gares dans lesquelles ne s'arrêtent plus désormais les TER du Morvan. PH. V. S.

Photo : Yonne
Républicaine

A compter du 5 Juillet, les nouvelles grilles horaires et dispositifs seront appliqués, avec, selon nos informations, un temps de trajet entre Arcy et Lucy de 2 minutes ! Renseignez-vous bien pour aller à Vermenton !

Au chapitre « voie ferrée », le Conseil Municipal s'est récemment opposé à la fermeture du passage à niveau situé Rue du Faite de l'Orme. Par contre, le petit passage piétonnier proche du pont SNCF sur la Cure sera fermé. Le manque de visibilité à cet endroit et des trains circulant plus vite ont conduit à cette décision. Des panneaux devront indiquer le nouveau cheminement aux randonneurs pour Saint Moré.

Steve LYTTON - Sylvie JOUBLIN

ET SI L'ECOLE FERMAIT...

Et oui on se demande toujours pourquoi les écoles rurales ferment.

Certes il y a une nécessité à réduire les coûts de fonctionnement très lourds pour une petite commune (encore que pour L'Éducation des enfants, cela se discute...).

Par contre ne nous trompons pas, majoritairement, ce sont les parents qui sont à l'origine de la plupart des fermetures de classes. Pour différents motifs souvent personnels.

Il est facile de demander une dérogation pour son (ses) enfant(s) pour une école environnante, dans le cadre de la définition de la carte scolaire.

En ce qui concerne notre commune, pour cette prochaine rentrée 2015, pas moins de 5 dérogations ont été déposées et refusée en mairie, mais accordée par le maire de la commune de Vermenton.

On ne peut se plaindre d'une baisse de fréquentation sur les activités extrascolaires, alors que l'école se meurt. Restons cohérents...

L'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliersIl est vrai que les mentalités des générations actuelles confinent plus à l'égoïsme forcené et à l'individualisme qu'à l'esprit de solidarité communale!

J-Luc BURE

ECOLE

La rentrée 2015/2016 du Regroupement Pédagogique Intercommunal est en cours d'élaboration et la répartition des élèves entre les 2 classes d'Arcy et Précy devrait bientôt être finalisée.

Les 4 maires (Arcy, Précy, St Moré et Voutenay) ont demandé à l'inspection Académique d'examiner la possibilité de rouvrir une 3^e classe compte tenu d'un accroissement des effectifs prévus pour la prochaine rentrée.

Un nouveau bus sera mis en service à la rentrée, il dispose de 22 places assises munies de ceintures de sécurité.

Evelyne ROBERT



Comédien intervenant en classe pour les commémorations du 11 Novembre 1914



Musicien professionnel d'origine russe à l'école en Février 2015 et initiation aux instruments à cordes



Sortie de fin d'année au Poney Club d'Epineau-les Voves en Juin 2015

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux du réseau d'assainissement concernant les rues de l'Orme et Croix St Benoît ont été réalisés à l'automne 2014 pour la partie publique. L'étude à la parcelle a permis d'obtenir une prévision technico-financière pour chaque habitation. Le raccordement de la partie privée était prévu à l'automne 2014, mais a été repoussé. Entre temps, le bureau d'études, qui suivait le dossier, a fermé. La communauté de communes relance donc l'opération. Les usagers concernés se verront proposer une convention pour confier la maîtrise d'ouvrage à la CCECY, afin de bénéficier de l'aide de l'agence de l'eau.

Pauline JANNY, CCECY

LE PETIT ARCYAT

Inauguré depuis le 17 avril 2015, en présence des différents élus, le Café « le Petit Arcyat » a trouvé sa place dans le village.

Il rassemble toutes les générations de 18 à 99 ans. C'est un lieu d'échanges et de convivialité longtemps espéré par tous.

Ses activités sont multiples, y prendre un verre, dépôt vente de petits objets, bibliotroc, divers services et prochainement quelques animations.

Le charme de cet endroit c'est son accueil, sa simplicité et sa convivialité.

Martine ARCHIERI - Evelyne ROBERT



Inauguration en présence Colette Lermann Conseillère départementale, Olivier Bertrand Maire d'Arcy/Cure, Yves Berthou gérant du café et son épouse Angélique

RAID SPORTIF DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Le Raid sportif des élèves de l'école Polytechnique du camping de l'Isle St Jean (300 participants) s'est déroulé le weekend end du 14 au 18 mai.

Les différents commerces sont des atouts majeurs pour Arcy et nous leur souhaitons prospérité.

Martine ARCHIERI - Evelyne ROBERT



Extrait :
Yonne
Républicaine

Clichés :
Yves
Berthou



DE NOUVEAUX COMMERCES A ARCY

Après l'inauguration du « P'tit Arcyat » en Avril dernier, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux professionnels au village :

- « **EURL Matthieu Antunes** » 2 Avenue de la gare à Arcy propose un grand choix de vins de Bourgogne. Il accueille le public sur rendez-vous : tél 03.86.41.13.31 ou 06.30.76.73.64 courriel : matthieu.antunes@laposte.net
- **Mr Patrick Pautrat « L'Atelier de la Vallée »** Rue du fossé au veau à Arcy œuvre dans la restauration et l'entretien des voitures anciennes toutes marques, possibilité de dépôt vente tél 03.86.33.75.07 ou 06.67.94.67.33 courriel : Patrick.collection@yahoo.com
- **Mr Eric Pardanaud « Dépôt Vente Antiquité de l'Avallonnais »** 20 Rue du fossé au veau à Arcy conseille sur la valeur de vos biens : achat comptant ou dépôt-vente, vides maisons, débarras, successions. Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 Tél 03.86.40.76.61 ou 06.63.80.61.66 courriel : depotventeantiquite@orange.fr
- **Mr Nicolas Amadu « Nirogan » photographe** 3 Rue du Gué à Arcy Tél 06.12.44.74.42 courriel : nico.amadu@gmail.com

Tous nos vœux de réussite vous accompagnent



CLIN D'ŒIL VERS LE CANADA



Il a vu Paris, Montréal, Vancouver, Miami et beaucoup d'autres grandes villes mais pour lui « tout cela ensemble ne vaut pas Arcy ». Parti à l'âge de 9 ans de notre village, en 1934, avec ses parents pour le Canada, il a pu revenir au pays 8 fois, toujours dans la vallée de la Cure, spécialement à Arcy.

Nous saluons cet Arcyat de cœur, habitant Pont Viau au Canada à qui nous envoyons notre bulletin municipal et le remercions de ses chaleureux courriers. A vos 90 ans !

Sylvie JOUBLIN

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre d'une mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, la commune d'ARCY souhaite installer un système d'informations à la population concernée par les **risques de canicule** (personnes vulnérables) **et / ou d'inondation** (rue du Gué, Rue Tardy, rue du Pont, rue du Fossé au Veau, Rue de l'Orme, Rue de la Haie Vive).

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le 1^{er} septembre le coupon qui vous a été distribué fin avril.

Ces informations resteront confidentielles et permettront d'assurer au mieux votre sécurité.

• COMPRENDRE

Personne âgée

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.

La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

...

Enfant et adulte

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool.

Je réanne de mes nouvelles à mon entourage.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.

LES MAIS, UNE TRADITION POUR LES CELIBATAIRES DANS LA NUIT DU 30 AVRIL AU 1^{ER} MAI

On parle du chapeau de la Sainte Catherine pour les jeunes femmes célibataires de 25 ans. Voilà une autre tradition qui existe et qui perdure, ce sont les mais. Cette tradition veut qu'au matin du 1er mai, ces filles sont réveillées avec un jeune arbre ou une grosse branche posée contre la façade de la maison de leurs parents. En effet, chaque année dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les jeunes hommes célibataires des villages installent des arbres (appelés les mais) devant la porte ou contre le mur du domicile des jeunes filles à marier pour les honorer.

Selon l'arbre posé sur la façade, il y avait une signification :

- l'églantier - tu es mon grand amour,
- le charme - tu es charmante,
- l'aulne - tu es belle,
- le hêtre – amour le plus profond,
- le sapin – fille volage ou bêcheuse,
- le sureau - fille inconstante,
- le cerisier – fille facile...

Cette nuit est surtout une occasion pour les jeunes du village de se retrouver entre eux, de faire la fête tout en remuant un peu le village. De partir en pleine nuit dans la forêt du village à la recherche des mais. C'est aussi l'occasion de faire du bruit devant chez les personnes que l'on apprécie le moins et de déplacer tous les objets que l'on trouve dehors : pots de fleur, poubelles, boîte aux lettres, volets, portique, banc, matériel agricole, pile de bois... Ensuite le lendemain matin, chaque fille qui aura trouvé un arbre sur sa façade se doit d'offrir l'apéro aux jeunes hommes pour "arroser" leur mai et surtout une seconde occasion de plus pour faire la fête mais cette fois-ci avec les filles.

Pourquoi cette tradition ne reviendrait pas à Arcy ? N'y a-t-il plus assez de jeunes filles ou jeunes femmes pour les honorer des mais ?

Cette tradition populaire permet de créer du lien entre les jeunes. Dommage que comme tant d'autres, elle ne disparaisse pour laisser place uniquement au déplacement d'objets ce qui, rappelons-le, n'est pas la plus pure tradition et coûte cher à la communauté (nettoyage et rangement par les employés communaux). Alors Messieurs les jeunes hommes, vous avez une année pour nous prouver qu'à Arcy, on peut renouer avec la tradition et pourquoi pas organiser une fête autour, alors, à vos recherches !!!

J-Marc ANIERE

BRUIT DE VOISINAGE

Selon l'arrêté municipal du 16 juin 1998 les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.. ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 16h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

www.interieur.gouv.fr



@Place_Beauvau



www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les **cambriolages,**
les **bons réflexes !**



© MI-SG/DICOM/2015 - Photos © SIRPA Gendarmerie / Fabrice Balsamo - DICOM / Jean-François Guitt - Fotolia.com - SDG 14-13527 - Tirage : 800 000 ex.

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne**. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. **Contactez votre maire, pivot du dispositif.**

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.



Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr > Rubrique Vous aider.
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

Le Coin des Associations

ROMPRE LE SILENCE POUR LIBERER L'ENFANT

L'association RSLE (Rompre le Silence pour Libérer l'Enfant) a pour but d'encourager les victimes de pédophilie à rompre le silence.

En se confiant à une personne de confiance, un parent, un ami, un enseignant, l'enfant peut se libérer et empêcher le pédophile de récidiver car l'arme la plus redoutable de ces criminels est le silence qu'ils imposent aux enfants par la menace. Terrorisé, l'enfant se tait et une fois muré dans son mutisme, il se détruit tout en faisant le jeu de son bourreau.

En revanche, s'il se confie, la personne prévenue sera en mesure d'agir pour le protéger ne serait-ce que par une « main courante », car le devoir de tout bon citoyen est de protéger un enfant dans la souffrance.

Afin de dénoncer les mensonges, les calomnies et la cruauté de ces pédophiles qui ont détruit des centaines d'enfants, j'ai fait publier un livre du même nom : « Rompre le silence pour libérer l'enfant ».

Cette incroyable histoire n'est pas un roman, c'est un témoignage de vie. Une réalité qui dépasse la fiction et dont le souffle alterne entre horreur et félicité.

J'ai le plaisir de vous annoncer sa sortie. Je le présenterai à l'occasion du 20^{me} Salon de Peinture, Sculpture et Artisanat d'Art à la Salle des Fêtes d'Arcy du 25 juillet au 9 août 2015.

Mary-Ellen GERBER 03.58.43.39.17
Fondatrice/Présidente

LOISIRS ET CULTURE / LA CHORALE ARCY LA DO RE

Au 1^{er} semestre 2015, les répétitions de la chorale d'Arcy ont repris en Février 2015 sous la direction de Fabienne Fèvre, le répertoire étudié : des chants de la Renaissance. Le groupe a participé à la Fête de la Musique sur la Place Pasteur, organisée par le Comité des Fêtes d'Arcy. Cette sympathique manifestation a eu du succès, c'était l'occasion d'écouter des talents musicaux variés. Notre répertoire Renaissance a cohabité avec de la musique celtique ou rock. Un bon moment partagé.

L'Assemblée Générale de notre association a clôturé l'année avec bilan financier et moral. La présidente Agneta Gaussens a souhaité passer la main pour des raisons professionnelles. Mary Ellen Gerber la remplace aidé de Mathieu Anière vice-président, Christine Dubois demeure trésorière. Devant assisté à de nombreuses réunions dans l'année, donc absente à la chorale, Sylvie Joublin secrétaire a souhaité un(e) aide. Marie Anne Seethaler devient secrétaire adjoint(e).

La réunion s'est terminée par un pot de l'amitié et des plats apportés par chacun.

Sylvie JOUBLIN

LES CLES DU RENOUVEAU

L'Association les Clés du Renouveau a organisé dans la Chapelle du Beugnon du 3 au 10 mai 2015, une Exposition sur la Guerre de 1939-1945, la Résistance, la Déportation et les Enfants Basques Espagnols réfugiés à Migennes et Hommage à Monsieur Léon QUARTON.

Pour l'ouverture de l'Exposition, nous avons accueilli avec beaucoup de fierté Monsieur Godin (96 ans), un des enfants dont Monsieur Léon Quarton s'est beaucoup occupé, il a pu nous apporter son témoignage sur cette période difficile.

Il était accompagné de sa fille et ensemble, ils ont interprété des chants basques après que des membres de l'Association des Enfants Basques Espagnols, nous aient présenté un diaporama - rétrospective des événements qui menèrent tous ces enfants Basques Espagnols à Migennes.

Les représentants de communes avoisinantes et les visiteurs présents se sont ensuite retrouvés autour d'un vin d'honneur.

Le 8 mai, alors que l'Exposition accueille de nombreux visiteurs, beaucoup d'entre eux viennent rendre un hommage à Monsieur Léon QUARTON, grand résistant, Chevalier de la Légion d'Honneur et Président en 1937 de l'Association des Enfants Basques Espagnols réfugiés à Migennes.

C'est à 16h30, ce jour-là, qu'une plaque a été posée sur la façade de la maison où il habitait, sous la présidence de Monsieur VILLIERS, Président du Conseil Départemental de l'Yonne, Monsieur BERTRAND, Maire de la Commune, et la présence de personnalités Militaires et de nombreuses Associations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux.



Nous tenons à remercier Le Comité du Souvenir Français de l'Avallonnais, l'Association MHRE Enfants Basque Espagnols qui ont participé au paiement de la plaque, les Autorités Religieuses et le Chœur d'Hommes d'Accolay.

Monsieur QUARTON a organisé beaucoup de fêtes au Beugnon jusqu'à son décès en 1991. Il a fait partie de l'équipe qui sauva la Chapelle du Beugnon de la démolition. Il a été 2^{ème} adjoint au Maire d'Arcy sur Cure de 1965 à 1975.

LES ARCADIES



Bonjour à tous, l'année se finit mais pas les actions de l'association les Arcadies

SECTION TENNIS DE TABLE

Le club de Tennis de Table "Les Arcadies" d'ARCY a connu une assez bonne saison 2014-2015. Avec un effectif de 20 licenciés adultes, 3 jeunes de + 15 ans et 7 de - 15ans.

17 inscriptions toutes compétitions confondues: 11 en championnat et individuel + 6 jeunes en individuel. 15 se sont inscrits en loisirs.

Le club a fait une bonne saison avec 2 équipes engagées en **championnat de l'Yonne UFOLEP** :

- L'équipe en division honneur n'a pu éviter la descente en première division. La fin de saison a été assez compliquée (blessures, absences)...

- L'équipe en première division a réussi à se maintenir malgré un groupe de 8 assez relevé.

Notons également la bonne participation de Muller Rémi aux nationaux B à VALENCE (éliminé en quart de final dans sa catégorie junior) et félicitons aussi nos 2 médaillés en individuel: Teissier Hugo (meilleur benjamin) et Muller Rémi (meilleur junior).

Tournois de l'amitié :

Le samedi 6 juin, 10 jeunes venus des clubs de Noyers, Pont sur Yonne, Val de Marne, Vincelles (Envol), et Arcy se sont affrontés dans une ambiance amicale. La victoire est revenue à Mullot Mattis de l'Envol, Teissier Hugo et Delannoy Grégoire se classent respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} place...

Le dimanche 7 Juin a laissé place aux adultes venus de l'Yonne et départements voisins, 24 joueurs ont répondu présents à notre 5^{ème} tournoi de l'amitié.

En finale "challenge", Ludovic Sécheresse est venu à bout de son homologue du club de l'Elan Nevers (Vincent Catherine). En finale "consolante", le vainqueur est Laporte Christophe de Tonnerre. En finale "Fair-play", le vainqueur est Jouanneau Wilfrid de Gurgy.

La saison s'est donc terminée dans une bonne ambiance chaleureuse et de camaraderie.

Un grand merci à tous les bénévoles, surtout pour le tournoi où les frites et merguez se sont fait sentir ! Ainsi qu'à Mr et Mme Muller pour le bénévolat discret mais bien présent.



Les entraînements reprendront le MARDI 1 SEPTEMBRE à 20h00 à la salle des fêtes.

Isac CARVALHIDO, responsable de la section

ATELIER « DE FILS EN AIGUILLES »

Notre atelier de fils en aiguilles s'est déroulé chaque mardi de 14h à 17h30 à la salle des fêtes d'Arcy.

22 personnes se sont retrouvées pour partager leurs savoirs et leurs idées autour d'une machine à coudre, des aiguilles à tricoter, à crocheter...

De très belles réalisations sont nées : fabrication d'une besace avec un vieux jeans, robes, short. ...

Après avoir équipé l'atelier de 2 machines à coudre, l'association a investi dans 2 surfileuses, et du petit matériel (grande règle, équerre, règle à patchwork, fils etc...) .

Durant l'atelier, un goûter est partagé où des dames viennent juste pour partager ce moment de convivialité.

L'atelier est ouvert à tous et reprendra son activité dès septembre (adhésion de 8€ + cotisation à l'atelier 8€ pour l'année).

N'hésitez à nous rejoindre. Couturières ou pas...

Joëlle VENDOIS, responsable de la section

LES STAGES

« FABRICATION DE PANIERS EN NOISETIER » :

Chaque jeudi de 14 à 17h - salle des fêtes d'Arcy. Grâce à Gisèle Petit de Prégilbert, 7 adhérentes ont réussi à fabriquer un panier en noisetier et ce n'était pas si facile, 3 ont abandonné car trop difficile mais prête à essayer de nouveau...



Nous avons fini les paniers en mars, comme prévu !

« FABRICATION EN ROTIN »

Suite à ce premier stage réussi, Madame Petit nous a proposé de fabriquer des nids d'oiseaux en rotin, donc un nouveau stage a démarré dès le mois d'avril, 9 adhérentes ont voulu y participer dont deux nouvelles. Chacune a pu réaliser un ou deux nids puis a fabriqué des plateaux à fromage, d'autres des corbeilles. Toutes étaient ravies.

Venez nous rendre visite lors de nos ateliers et stages... Vous êtes bienvenu(e)s !

Sandrine Rose, responsable de la section stage

LES ACTIVITES

Jeudi 26 février DES FILS ET DES PERLES

6 jeunes à partir 6 ans se sont retrouvés l'après-midi dans la salle de classe pour participer à l'animation de **Mme EISSEIVA**, perleuse. Ils ont fabriqué de magnifiques bijoux et porte-bonheur (grigri !) à accrocher sur leur trousse, vêtements... Les enfants ont adoré cet atelier !

Du lundi 2 au jeudi 5 mars STREET ART

Goûter offert durant 4 après-midi à la salle de classe d'Arcy, 14 jeunes ont découvert l'art de l'Art de Rue avec Mr Cluny. Ils ont réalisé de magnifiques trompe-l'œil : dauphin dans un bassin, escalier suspendu, Betty Boop, animation des arbres, ombres chinoises... Les œuvres ont été exposées dans la cour de l'école ainsi qu'au carnaval.

Dimanche 15 mars ANIMATION DE CARNAVAL Pour tous !

A partir de 11 h place Pasteur déguisés ou pas de nombreux participants sont venus admirer les costumes des enfants. Un défilé sur la place a été organisé avec remise de livres aux enfants participants — Une buvette était installée devant la boulangerie au profit de l'association avec également de délicieuses gougères de notre boulanger d'Arcy !

Samedi 21 et 28 mars ATELIER DES FILS ET DES PERLES

Stage Adultes durant 2 après-midi dans la salle de classe, animé par Mme EISSEIVA, perleuse.

Un seul mot : créativité ! Découverte des perles, matériaux et techniques ! Apprentissage des formes, mélange de couleurs... Chacun a réalisé son trésor... Magnifique ! Atelier redemandé...

Dimanche 5 avril SORTIE ŒUFS DE PAQUES

Les enfants de moins de 13 ans se sont retrouvés pour la chasse aux œufs au Beugnon dans la cour de l'école en partenariat avec l'association les Clé du renouveau.

Samedi 20 juin : Sortie initiation PÊCHE

En collaboration avec l'Entente Basse Cure aux Étangs de Regain de Mailly la Ville, 12 enfants ont participé à cette activité devenue une tradition incontournable ! Mr Dupaty était à la disposition des inscrits le matin de 10h30 à 12h pour aider les jeunes à la remise en état de leur matériel. Les asticots, amorces et petit matériel de pêche ont été fournis par l'Entente Basse Cure.

Une petite canne à pêche offerte aux nouveaux participants à cette activité (être adhérent). L'association a pris en charge la moitié du prix du permis de pêche. Aucun enfant n'est rentré

bredouille... Un grand merci aux membres de l'Entente Basse Cure qui ont donné des conseils pertinents!

Pour le goûter, Yves et Angy ont préparé des crêpes, Alex des pizzas, et l'Entente Basse Cure a donné des confiseries et boissons... Une superbe après-midi !

A venir...

Lundi 6 juillet BUS THÉÂTRE de l'Yonne en Scène

Moi...une petite histoire de la transformation,

Durée 45 minutes- Tout Public à partir de 7ans

Sur inscription ! Places limitées à 25...

Lundi 3 Août Bus théâtre de l'Yonne en Scène

"Love Box" tout public dès 5 ans.

Vendredi 28 août à 20 heures : Assemblée Générale des Arcadies – Vous êtes tous conviés !

Dès septembre nos activités reprendront, nos prévisions : Tennis de table, stage panier en noisetier, stage rotin, stage premiers secours... Les idées germent ! : Peinture sur soie Venez nous faire part de vos talents !

Nos animations sont ouvertes à tous, seule condition être adhérent !

Consultez et suivez-nous sur notre page Facebook : **Les Arcadies d'Arcy sur Cure**

L'association les Arcadies remercie vivement les bénévoles, adhérents et familles participant toujours avec énergie et bonne humeur aux différentes activités et sorties.

Grâce à l'effort de tous, lors de la Commission d'action sociale de la CAF, les administrateurs ont décidé de donner un avis favorable pour l'agrément à la prestation de service "animation locale" pour 4 ans. Pour résumer, une subvention nous sera versée à la hauteur de nos actions. Pour la Caf, nous devenons un espace de vie sociale !

Les Arcadies : Présidente : Sandrine Rose 03 86 81 97 59 – 06 85 31 61 97
Florence David - Corinne Teissier - Eddie Vendois



LA MARE

Fête des voisins Lac Sauvín / La Jarrie

Nous étions un peu en avance sur la date officielle, et c'est donc le 23 mai que le Lac Sauvín et La Jarrie ont fêté les « voisins »...

Contents d'accueillir, à cette occasion, les nouveaux habitants du village !

Malgré un temps incertain et une petite fraîcheur, c'est sur la place que nous nous sommes retrouvés...

L'association « La Mare » offrait l'apéritif, qui a rassemblé plus d'une cinquantaine de personnes, et nous sommes restés une quarantaine à partager une grande tablée commune, nos petits plats, nos salades, nos tartes et nos bouteilles que chacun avait apportés.

La soirée s'est poursuivie joyeusement à la lueur des bougies et des lampes à pétrole, après l'extinction de l'éclairage public.

Marie- Andrée NICOLAS

LE COMITE DES FETES



La dynamique équipe du Comité des Fêtes a pour objectif de divertir les grands et les petits de la commune. C'est avec l'envie de faire plaisir que les membres du comité s'attachent à animer la commune, au gré des manifestations organisées tout au long de l'année. Toute l'équipe de bénévoles ne compte ni de leur temps, ni de leur énergie, ce qui permet de vous proposer des manifestations de qualité qui font la réputation de l'association.

La première manifestation pour commencer l'année était le Pain beurré organisé en Mars 2015. Malheureusement le temps n'a pas été de la partie mais les Arcyats ont répondu présents.

Le 23 mai 2015, La fête de la nature a connu un beau succès surtout par l'organisation de la ballade botanique où tout à chacun a pu connaître ou retrouver des espèces de plantes, puis les déguster avec des rafraîchissements offerts par le Comité. De parole de participants, initiative à renouveler.

La fête des voisins, le soir a permis à quelques tablées de se retrouver dans divers points du village et le comité a participé par l'offre de boissons à partir de quinze personnes.

La fête de la musique, organisée cette année sur le parking de la place pasteur, a trouvé son public. Grâce à la TEAM BERTHOU-BAILLY, qu'ils en soient ici remerciés, le système de scène ouverte a permis à de nombreux musiciens et chanteurs du village et d'ailleurs de se produire, au bonheur de nos oreilles. Ce succès a confirmé que nous ne connaissons qu'une infime partie de nos artistes dans le village et que cette opération sera renouvelée.



Manifestations à venir.

2015 sera l'année du retour de la fête de notre village. En collaboration étroite avec la municipalité, le samedi 22 août, cette fête commencera par un après-midi chaleureux, l'occasion de se retrouver pour divers jeux et amusements, l'apéritif offert par la municipalité et le souper tiré du sac. Le programme sera affiché.

Le lendemain, le vide grenier se déroulera dans l'espace de la halle et de la gare. Comme à l'habitude, une restauration et une buvette seront sur place.

Enfin, en décembre, nous envisageons de renouveler l'expérience du marché de Noël.

Nous vous rappelons que notre comité existe grâce au bénéfice des manifestations organisées mais également d'une modeste cotisation d'un minimum de 10 €, alors, si vous voulez nous aider, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du bureau.

Pour conclure, un grand remerciement aux bénévoles qui œuvrent toute l'année pour vous divertir, vous faire plaisir et qui apportent leur contribution au lien social très important pour le village.

Si vous souhaitez vous investir dans une association indispensable à la vie festive de notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Jean marc ANIERE - Président

ETAT CIVIL : janvier à juin 2015

NAISSANCES

- ❖ ES-SALMY Maloë né le 3 juin 2015 à AUXERRE (89)

DECES

- ❖ BAILLY Marcel décédé le 8 février 2015 à Auxerre (89)
- ❖ LYTTON née KOBELSKI Tessa décédée le 17 février 2015 à Vermenton (89)
- ❖ BOIROT Roger, Hyppolyte décédé le 18 février 2015 à Auxerre (89)
- ❖ KREMSER née MALEYRIE Marthe, Raymonde décédée le 8 mars 2015 à Auxerre (89)
- ❖ MACADOUX née BEAURAIN Christiane, Hélène décédée le 4 juin 2015 à Arcy-sur-Cure (89)

Bon été à tous

